

Lettres concernant Jean-Pierre Gaffori

1752 et 1772

Samedi 14 Juin 2003, Maison des Ventes de Fontainebleau : acquisition par la Commune de Corte de deux lettres concernant Jean-Pierre Gaffori, Général des Corses (1710-1753).

Ce populaire chef des Corse, désigné par la Consulta d'Orezza (Juin 1751), représentait un danger sérieux pour les intérêts génois. Ces derniers, dès le départ du corps expéditionnaire français, en février 1753, soudoyèrent la famille Romei de Corte et le propre frère du Général Anton-Francesco, afin de l'éliminer.

Attiré dans un guet-apens, Gian-Pietro fut assassiné le 3 Octobre 1753.

- **Lettre d'Anton Francesco Gaffori (frère du Général, condamné à mort, exécuté à coups de barres de fer dans la prison de Corte) au gouverneur Génois Doria :**

L.A.S Corte 29 Mars 1752. Lettre sibylline laissant supposer l'existence du complot plusieurs mois avant l'exécution du Général. (Traduction page suivante)

Eccellenza

Il signor Mattia Vittonatosi, a caso, qua. l'ho fatto
legere la lettera che V. E. mi ha fatto l'onore scri-
vermi, per farla conoscere più vivand. li
sentind. D. V. l'intorno al capitolo signato mi.
V. E. nella sala sua, come l'affare e suoi
continua ne suoi soliti vetri sentind. a seconda
di quei di V. E. ci siamo intesi fra di noi
e quando l'arisi di Dio non abbino colfiro.
per farli sanedere la scorse mananze, si vanda
vanno altre misate secondo Corellini che
verranno date da D. D. vintagio infinitand.
la bona che V. E. ha auto a mio signado per
agnato, la suplico inriato al suo impiego, e non
sentiva tante volte lingue malediche o la gassione
che possi trasportare quel s. Comitiato insinuato da
lingue malediche scritte di solo Dandomy l'onore Amiatini
G. L. Corte 29 marzo 1752
Il latore e curio.
Amiatini e Doria
Anton Francesco Gaffori.

Excellence,

A Monsieur Matra rencontré par hasard, j'ai fait lire la lettre que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire afin de lui faire connaître plus profondément les sentiments de votre Excellence au sujet de la mission qui m'a été confiée.

Votre excellence... **(Suivent quelques mots de sens obscur*)**. Nous nous sommes entendus entre nous et, au cas où les signaux divers ne se seraient pas réalisés **(sens douteux*)**, afin de réparer les échecs passés, nous prendrions d'autres mesures en fonctions des ordres qui m'ont été donnés par votre Excellence. Je remercie infiniment la bonté que votre Excellence a eue à mon endroit en faveur de mon beau-frère : je vous supplie de lui confier son emploi sans jamais écouter les langues médisantes ou la passion qui pourrait emporter Monsieur le Commissaire, influencé par ces langues médisantes. J'écris en hâte en me donnant l'honneur d'être le très humble et très obéissant serviteur de votre excellence.

Anton Francesco Gafforio

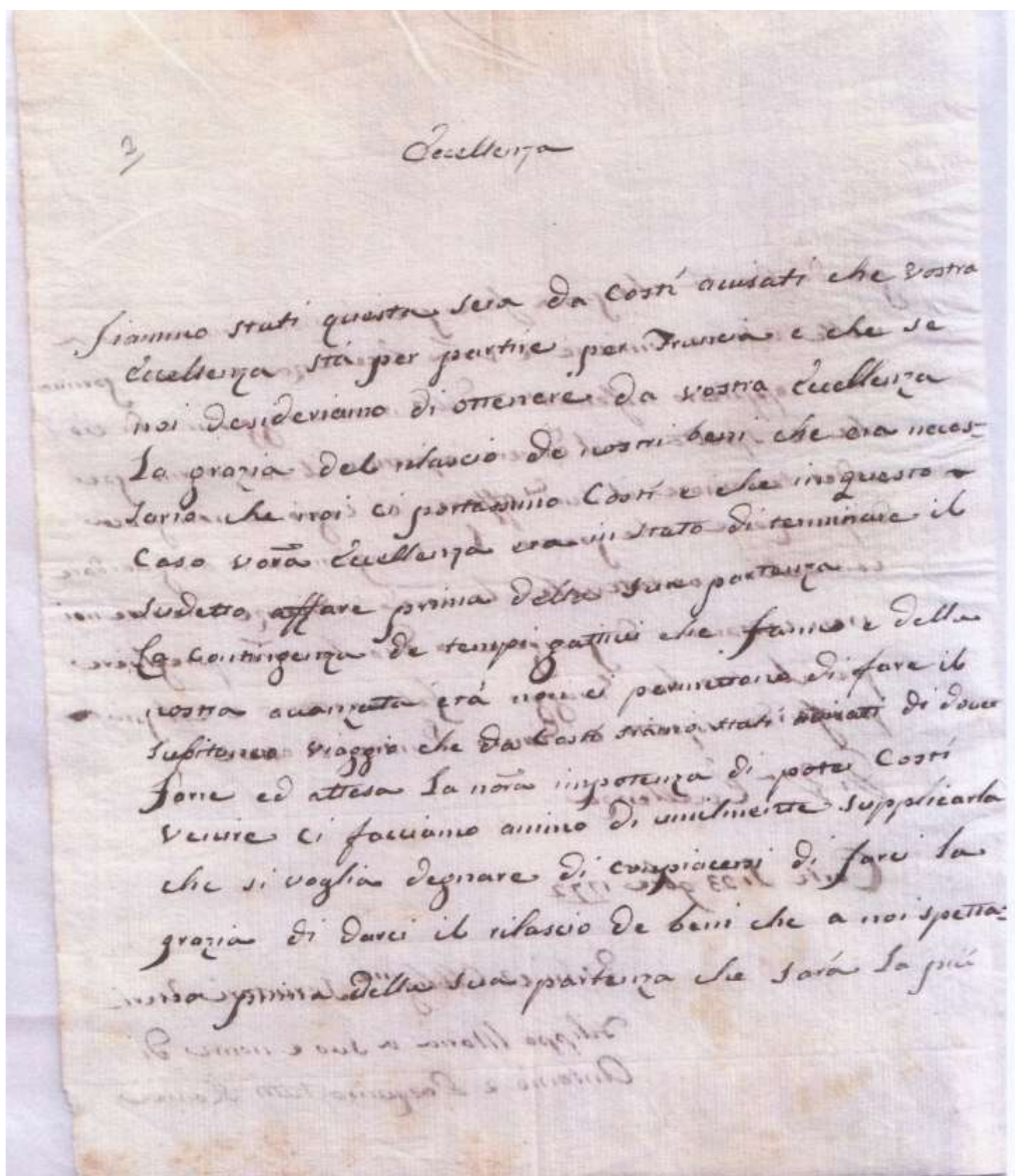
Corte, le 29 Mars 1752

P.S : Le porteur est un homme prudent.

*Mots incompréhensibles ou ambigus, peut-être passage codé.

- **Lettre de Filippo-Maria Romei (l'un des assassins de Gaffori) au Comte de Marbeuf :**

L.A.S Corte 23 Octobre 1772. Le signataire agissant en son nom propre et celui de Pasquino et Antonio Romei, également impliqués dans le meurtre, sollicite la levée du bannissement. (Traduction page suivante).



grande Carità che possa fare perché noi ci ritroviamo
nelle ultime miserie e vostra Eccellenza è stata prima
d'ora appreso informata delle nostre ragioni e di ciò
che ci spetta e il dovere aspettare il suo ritorno per
veder terminare il suo affare e capiamo non poter
disperazione che possa in scongiurando a riguardare
con ogni carità e con la nostra indigenza e miseria noi
non cessiamo di porgerci a Dio la nostra preghiera
di sempre la sua ben viaggio e felice ritorno e con più
profondo rispetto. Ci diamo l'onore di essere
Vostri
Corte li 23 ottobre 1772
Vostri et Obbligati Servitori Vostri
Filippo Maria e suoi e nomi di
Antonio e Pasquino tutti Romei

Excellence

Nous avons été avisés ce soir que votre Excellence doit partir pour la France et que si nous désirions obtenir de votre Excellence la grâce de la restitution de nos biens, il était nécessaire que nous nous transportions en ce lieu, auquel cas votre Excellence serait en mesure de régler l'affaire en question avant son départ.

La coïncidence de l'actuel mauvais temps et de notre âge avancé ne nous permet pas d'effectuer immédiatement ce voyage, tel qu'il nous a été indiqué et du fait de notre impossibilité à nous rendre auprès de vous, nous osons supplier humblement de bien vouloir daigner vous complaire à nous faire la grâce de la restitution des biens qui nous appartiennent avant votre départ. Ce sera la plus grande charité que vous puissiez faire car nous nous trouvons dans la dernière misère.

Votre Excellence a (d'ailleurs) été déjà informée pleinement de nos raisons et de ce qui nous revient. De fait, devoir attendre votre retour pour voir se régler cette affaire nous cause un grand désespoir et c'est pourquoi nous vous conjurons de regarder d'un œil charitable notre indigence, cependant que nous ne cesserons pas d'adresser à Dieu nos prières pour votre bon voyage et votre heureux retour et, avec le plus profond respect, nous avons l'honneur d'être de votre excellence.

Les très humbles, très obligés et vos serviteurs Filippo Maria en son nom et d'Antoni et Pasquino tous Romei.

Corte le 23 Octobre 1772.

Traduction : Jean-André Cancellieri

Professeur à l'Université de Corse

Source et droits : Mairie de Corte